

LIBOURNE, le 27 février 2020

Monsieur Daniel BEUNE
Président de l'association Voisisécur
8, Allée des Alisiers
33500 LIBOURNE

Monsieur le Président, voici les réponses aux questions que votre association a souhaité poser aux candidats dans le cadre des élections municipales des 15 et 22 mars 2020 :

1. Pensez-vous que la sécurité des personnes et des biens est une priorité ? Si oui, à quel niveau se situerait-elle entre 1 et 10 ?

La sécurité des personnes et des biens est un droit fondamental pour tout citoyen. Je considère que la sécurité est le préalable à toute autre action pour dynamiser notre ville. Dans ces conditions j'estime que le niveau de priorité est de 10/10.

2. Adopteriez-vous le dispositif "Mairie Vigilante" afin d'être informé en temps réel des alertes émises par les citoyens, ou feriez-vous évoluer l'application Libourne dans ma poche afin que la Municipalité envoie des alertes aux Libournais et impliqueriez-vous la Police Municipale dans ce système de prévention ?

J'ai prévu deux systèmes complémentaires. Le premier est un numéro de téléphone court qui permet d'être facilement mémorisé. Le deuxième utilise l'application Libourne dans ma poche avec un bouton « ALERTE ».

Dans les deux cas le PC sécurité municipal en sera destinataire. Les policiers municipaux pourront alors envoyer des équipes sur place si nécessaire.

3. À quels moyens ou organisation originale avez-vous pensé pour diminuer le niveau d'inécurité à Libourne, notamment les cambriolages ?

Comptez-vous donner plus de moyens à la police municipale (*effectifs, équipements, missions, armement...*) ?

et plus d'efficacité en lui programmant des horaires nocturnes variables sans avertir la population afin de mieux la protéger ?

Les atteintes aux biens et aux personnes ont fortement augmenté en 2019 et notamment les cambriolages en progression de plus de 15 % (150 en 2019). Il faut arrêter cela par la mise en œuvre des moyens nécessaires. C'est la clef pour une meilleure sécurité.

Je propose un budget supplémentaire de 2 millions d'euros dès la première année réparti en investissement et fonctionnement.

Concrètement cela correspondra :

- à l'embauche de 8 policiers municipaux supplémentaires,
- à la mise à niveau du matériel y compris les véhicules,
- à l'armement des policiers après formation,
- à l'investissement dans de nouveaux locaux qui intégreront le poste de sécurité et de visionnage 24h/24 des caméras en temps réel,
- au doublement des caméras fixes
- au déploiement de caméras mobiles.

Ainsi les missions de la police municipale gagneront en réactivité et en efficacité. Il y aura au moins une équipe de policiers présente tout au long de la nuit avec une fréquence de passage et de localisation aléatoire.

Je souhaite aussi une coordination police municipale / gendarmerie afin de gagner en efficacité.

4. Feriez-vous le nécessaire : pour communiquer les statistiques des cambriolages chaque année et les fournir à l'association Voisisécur et aux Libournais ?

Bien entendu, je solliciterai les services de l'État afin d'obtenir ces statistiques et les communiquerai au Libournais et à l'association Voisisécur.

5. La mise en place de la PARTICIPATION CITOYENNE requiert une organisation importante et efficace : réunions publiques, appels à candidature de référents bénévoles, bilan dirigé par la gendarmerie en partenariat avec les autorités... Compte tenu des moyens contraints, quelle est votre position sur le sujet ? Quand et comment comptez vous mettre en place ce dispositif déjà acté ?

La participation citoyenne a le mérite de répondre à trois objectifs :

- Le premier permet d'associer les habitants d'un quartier à la politique de prévention en matière de sécurité en étant attentif aux faits inhabituels et en transmettant ces informations à la police municipale et aux forces de l'ordre (les gendarmes pour Libourne).
- Le second contribue au rapprochement et à la vie sociale des habitants d'un quartier.
- Le troisième objectif est de renforcer les mesures dissuasives déjà existantes.

Je me saisirai de ce dossier dès mon élection afin d'évaluer les modalités éventuelles de mise en place, car la difficulté dans ce projet est de trouver des référents. En effet il s'agit d'un engagement très prenant et bénévole pour les personnes concernées.

6. Concernant les trafics de stupéfiants à l'origine de beaucoup de délinquance, quelle est votre vision sur la lutte à mener ? Quelles actions mèneriez-vous pour éradiquer les regroupements, quels qu'ils soient, du centre ville ?

En matière de lutte contre les trafics de stupéfiants, il faut mener une action forte et omniprésente sur le terrain pour gêner les délinquants dans leur activité quotidienne et procéder aux interpellations nécessaires en collaboration avec les gendarmes.

Je prendrai aussi les dispositions appropriées afin de dissoudre les regroupements d'individus qui nuisent à la vie des Libournais du fait de leurs incivilités et délits.

Dans les deux cas cela se traduira :

- par une présence accrue de la police municipale en centre ville et dans les quartiers, avec d'éventuels relevés d'identité des individus,
- et une mise en œuvre graduée des actions menées allant du rappel à la loi jusqu'à la verbalisation voire l'interpellation si nécessaire.

7. Que pensez-vous de l'Association VOISISECUR et de son implication dans les prochaines années ?

Je pense que votre association a prouvé son utilité et son efficacité. Elle communique des informations à ses adhérents dès la survenance de faits pouvant porter atteinte aux biens ou aux personnes qui permettent une vigilance accrue de la population du quartier considéré.

Je souhaite accroître nos relations en vous considérant comme de véritables partenaires dans mon projet d'établir à Libourne une meilleure sécurité.

8. Concernant la vidéo protection, quelles actions envisageriez-vous pour en affiner l'efficacité (quantité, positionnement "stratégique", suivi des écrans en temps réel, interventions consécutives,...) à titre de prévention pour la sécurité de vos administrés et commerçants ?

La vidéoprotection est capitale pour une sécurité efficace. J'ai déjà abordé ce point en réponse à la question 4.

Le poste de sécurité et de visionnage 24h/24 des caméras en temps réel est indissociable du déploiement des caméras, ce qui n'est pas le cas à ce jour. Aujourd'hui les caméras servent à visionner des délits à posteriori.

Je propose que nos caméras servent aussi à de la prévention et de la dissuasion.

Le doublement des caméras ainsi que le déploiement de caméras mobiles, en centre ville mais aussi dans tous les quartiers, permettront des interventions rapides de la police municipale sur les lieux visionnés, ainsi que la sécurisation des manifestations.

J'espère avoir répondu à vos attentes,

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Christophe GIGOT